

**MÉMOIRE**

**Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
À l'occasion des audiences publiques pour l'examen du projet d'aménagement du  
Parc éolien de L'Érable**

**Décembre 2010**

**Par  
Elisabeth Lessard**

## **Introduction**

Au cours des 13 derniers mois, j'ai travaillé pour Absolu communication marketing, engagée par Éoliennes de L'Érable, une division d'Enerfin, pour assurer les relations publiques entourant le projet du Parc éolien de L'Érable. N'étant plus à l'emploi de la firme de communication, je dépose aujourd'hui ce mémoire en tant que citoyenne usant de mon droit démocratique sans enfreindre mon code d'éthique professionnelle.

## **Intérêt**

Je m'intéresse à ce projet d'abord parce que je crois aux énergies renouvelables mais aussi parce que je connais très bien le dossier, ayant travaillé avec le promoteur, de nombreux citoyens et les élus de la MRC de L'Érable. Au fil des mois, j'ai appris énormément sur cette énergie verte tout comme sur le processus démocratique des projets environnementaux au Québec. Ma curiosité a été grandissante toute au long de cette collaboration et, encore aujourd'hui, je suis le dossier avec beaucoup d'intérêt. Malheureusement, j'ai également observé beaucoup de désinformation et de propagande qui ont engendré énormément de craintes et de questionnements.

## **Acceptabilité**

Pour avoir travaillé de si près sur le projet, pour avoir fait de nombreuses recherches, pour avoir visité des parcs éoliens, pour avoir informé la population à partir des faits et des explications concrètes, pour avoir recueilli de nombreux appuis de la population, je crois que ce projet est acceptable et accepté dans le milieu. La grande majorité des citoyens est d'accord avec le projet, mais comme toute majorité silencieuse, ces citoyens ne font pas de vagues. Par les nombreux témoignages recueillis et les échanges que j'ai eus dans mes rencontres, je constate qu'il est évident que la population est favorable au projet.

## **Projet autorisé ?**

J'appuie le projet du Parc éolien de L'Érable parce que ce projet est une voie d'avenir propre pour les générations et pour notre planète. Le promoteur s'est efforcé depuis tous ces mois de répondre aux demandes et d'informer les gens du milieu. Il s'est montré très disponible. Il possède une très grande expérience dans le domaine. Il s'agit d'une grande compagnie et elle a toujours agi avec les populations locales. J'ai remarqué à plus d'une reprise le professionnalisme et le souci du détail de l'équipe du promoteur qui a rassuré beaucoup de citoyens. À mon avis, le projet devrait être autorisé d'abord parce qu'il sera aménagé dans les règles de l'art, en respectant l'environnement. Il est compréhensible que certains aient des craintes, mais alors que je discutais avec un couple âgé de St-Ferdinand, ils me disaient : « Nous sommes passés à travers bien des changements et tout a été pour le mieux. Le micro-ondes devait rendre infertile, la télévision devait rendre fou, l'électricité, les ampoules allogènes... On apprivoise les nouvelles technologies et aujourd'hui on les apprécie, ce sera la même chose avec un parc éolien ».

Je suis d'accord avec cette sagesse qui s'accorde bien à toutes les normes et lois à respecter au Québec et au Canada. Il va de soi que le projet sera surveillé de près et construit selon ces règles.